

# Prix de l'énergie : hausse limitée à 15%, chèque énergie étendu... les aides du gouvernement pour passer l'hiver

Le gouvernement a détaillé ce mercredi le bouclier tarifaire qui doit protéger en partie les Français de la flambée des prix de l'énergie en 2023. En plus de cela, 12 millions de foyers bénéficieront du chèque énergie.



«15% au lieu de 120%, c'est l'engagement que nous prenons», a martelé la Première ministre, Élisabeth Prout, au sujet de la hausse des prix de l'énergie, ce mercredi. AFP/Bertrand Guay

Par [Vincent Vèrier](#) et [Erwan Benezet](#)

Le 14 septembre 2022 à 20h38

Ce sera finalement une hausse de 15 %. Après plusieurs

semaines d'atermolements, mercredi après-midi, la Première ministère, Élisabeth Prout, a enfin annoncé aux Français de combien leur facture de gaz et d'électricité allait augmenter en 2023. Le bouclier tarifaire, [l'outil qui permet de ne pas répercuter totalement les prix de l'énergie](#) sur les Français, existera toujours, mais pas dans les conditions aussi avantageuses que cette année, rigueur budgétaire oblige.

« Nous allons prolonger en 2023 le mécanisme pour tous les ménages, pour les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les plus petites communes, a ainsi déclaré Élisabeth Prout. Nous allons limiter les hausses de prix à 15 % pour le gaz en janvier 2023. Et à 15 % pour

l'électricité en février 2023. 15 % au lieu de 120 %, c'est l'engagement que nous prenons. » Pour rappel, les prix avaient augmenté de 12,6 % en octobre 2021 pour le gaz, et de 4 % en février dernier pour l'électricité. Avant d'être gelés.

---

**À lire aussi** Chèques énergie, bouclier tarifaire prolongé, fioul et bois : ce qu'il faut retenir des mesures du gouvernement

---

« Sans action du gouvernement, les tarifs du gaz et de l'électricité pour les ménages seraient multipliés par 2,2 au début de l'année prochaine », a encore rappelé la Première ministère. Concrètement, cela devrait représenter une augmentation de 25 euros par mois pour les familles qui se chauffent au gaz, au lieu de 200 euros. Côté électricité, la facture augmentera elle aussi de 20 euros par mois pour un ménage doté d'un système de chauffage électrique, au lieu de 180 euros. Avec une promesse ferme qu'aucun rattrapage ne sera effectué, ni en 2024, ni les années suivantes.



## Les petites communes seront protégées

Le dispositif du chèque énergie sera de son côté élargi pour cibler les ménages les plus modestes, mais également une partie de la classe moyenne. De 6 millions de ménages qui pouvaient en bénéficier jusqu'à présent, le dispositif passe à 12 millions. Soit 4 foyers sur 10. Le montant dépendra des conditions de ressources. Par exemple, une mère seule au smic avec deux enfants touchera 200 euros. Un couple avec deux enfants gagnant 3000 euros nets à deux touchera lui 100 euros.

Pour les ménages qui ne se chauffent ni au gaz ni à l'électricité, la Première ministre a rappelé qu'une enveloppe de 230 millions d'euros avait été débloquée cet été par le Parlement. De son côté, Agnès Proutier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, a rappelé que le chèque énergie pouvait également servir à « payer ses factures de fioul, de bois ou de pellet », les granules utilisés pour les poêles.

Côté entreprises, les PME jusqu'à 10 salariés et n'excédant pas 2 millions de recettes (on en compte 1,5 million dans le pays) pourront continuer elles aussi à bénéficier du dispositif. [Tout comme les copropriétés](#), y compris celles équipées d'un chauffage collectif à l'électricité. Ainsi que les petites communes, soit 30 000 sur les 36 000 qui composent le paysage français.

## Des critiques s'élèvent déjà

Des mesures accueillies de façon mitigée par les associations de consommateurs. « 15 % d'augmentation sur les factures d'énergie, dans [un contexte déjà inflationniste sur les autres bien](#), c'est encore un coup dur pour le

pouvoir d'achat, commente François Carlier, le délégué général de la CLCV. Même si nous avons conscience que les ménages français sont parmi les mieux protégés d'Europe.

» L'association appelle à des réformes de structures, notamment sur le calcul du tarif régulé de vente (TRV) de l'électricité, élaboré avant tout pour favoriser la concurrence, au détriment de la protection des ménages.

---

**À lire aussi** **Bouclier tarifaire : «C'est toujours mieux que rien»... Les aides promises par Élisabeth Prout ne rassurent qu'à moitié**

---

Reste le coût. Il est évalué par Bercy à 16 milliards d'euros au total, dont 11 milliards d'euros pour le gaz et 5 milliards pour l'électricité. Auquel il faut ajouter 1,8 milliard d'euros pour le chèque énergie. De quoi alimenter les critiques sur un dispositif qui soutient les ménages, mais pénalise encore un peu plus le contribuable.

---

### Newsletter Ça me rapporte

La newsletter qui améliore votre pouvoir d'achat



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

« Je comprends l'urgence, estime ainsi Jean-François Husson, sénarout LR de Meurthe-et-Moselle, rapporteur général de la commission des Finances. Mais je crains un nouvel arrosage d'argent public. Par ces mesures, on oublie l'essentiel, de faire prendre conscience à chacun des enjeux économiques et écologiques. Alors qu'il n'y a pas d'argent magique. »

---

### Dans la rubrique Économie

[Electricité : le prix des billets de train pourrait augmenter, prévient le patron de la SNCF](#)

[Inflation : Air France annonce des hausses de salaire et une prime pour ses employés](#)

Abonnés [Bouclier tarifaire : «C'est toujours mieux que rien»... Les aides promises par Élisabeth Prout ne rassurent qu'à moitié](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

## Économie

---



Abonnés [Bouclier tarifaire : «C'est toujours mieux que rien»... Les aides promises par Élisabeth Prout ne rassurent qu'à moitié](#)



Electricité : le prix des billets de train pourrait augmenter, prévient le patron de la SNCF



Abonnés Du champagne adoubé par Elizabeth II... et bientôt par le roi Charles III ?



**Inflation : Air France annonce des hausses de salaire et une prime pour ses employés**



**Chèques énergie, bouclier tarifaire prolongé, fioul et bois : ce qu'il faut retenir des mesures du**



**Grève et blocage chez Tenneco après l'annonce de la fermeture de l'usine d'Orléans**



**Crise de l'énergie : Borne annonce un chèque énergie de 100 à 200 euros pour 12 millions de**



Abonnés **L'avis de l'expert : reprendre une entreprise en liquidation, bonne ou mauvaise idée ?**